

1. *Débitrice:* **Icare Services SA, 3960 Sierre**
2. *Remarques:* Suite à la contestation d'un créancier (art. 250 LP), une créance initialement portée en 3e classe par l'administration de la faillite a été admise en 1re classe (art. 66 OAOF) et un état de collocation complémentaire est déposé.
Date du dépôt: le 5 mars 2007
Délai pour contester: vingt jours dès la date du dépôt (art. 250 LP).

Office des faillites du district de Sierre
3960 Sierre

(03810294)